



BAC PROFESSIONNEL

Maintenance des

Équipements Industriels

Formation accessible après la 3^{ème} et la seconde générale en 3 ans, après une 1^{ère} ou terminale STI2D ou professionnelle en 2 ans.

● Quelle formation ?

Diplôme national en contrat d'apprentissage, soit annuellement :

- 19 semaines en centre de formation des apprentis
- 33 semaines en entreprise

● Pour quelles activités ?

Les activités exercées varient selon la taille des entreprises, leur organisation, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge.

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI doit être capable de :

- Analyser le fonctionnement du bien
- Utiliser les technologies d'aide au diagnostic et les technologies d'intervention
- Réaliser des opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées
- Alerter si une anomalie est constatée
- Réparer, dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique
- Communiquer avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il intervient
- Organiser efficacement son activité.

● Quels domaines professionnels ?

Dans la métallurgie, la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique, l'automobile, l'aéronautique, l'imprimerie, la plasturgie, une société d'installation et de dépannage d'ascenseurs ou une société spécialisée en maintenance industrielle ou dans tout type d'entreprise de production ou de service.

● Avec quelles compétences ?

- Réaliser la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel
- Participer à l'amélioration et à la modification des équipements sur lesquels il intervient
- Participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.

CFAI Turgot

6 rue Paul Dérignac • 87031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 12 31 27 • Fax : 05 55 12 31 26

Mél : cfai.turgot@ac-limoges.fr

<http://www.cfai-turgot.ac-limoges.fr>

